



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE MUSSIG**

**ARRÊTÉ PORTANT RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT 25 RUE DES PATURAGES
N°2023-65**

Le Maire de la commune de MUSSIG,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes ;

VU le Code Général des Collectivités Locales ;

VU le Code de la Route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

VU la demande d'arrêté de police de circulation demandée le 18 Septembre 2023 par la société FELDNER SARL ;

CONSIDÉRANT que pour assurer la sécurité des usagers lors des travaux de pose d'un poste électrique aux abords du 25 rue des Pâturages à 67600 MUSSIG prévus entre le 9 Octobre et le 15 Décembre 2023, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Les travaux de pose d'un poste électrique prévus entre le 9 Octobre et le 15 Décembre 2023 aux abords du 25 rue des Pâturages à 67600 MUSSIG, nécessitent la mise en place d'une restriction de la chaussée via circulation alternée ponctuellement par panneau B15/C18, une limitation de vitesse à 30 km/h ainsi qu'une interdiction de stationnement pour les véhicules légers et poids lourds selon les besoins et l'avancement du chantier.

Toutefois cette disposition n'est pas applicable aux véhicules de l'entreprise en charge des travaux, aux véhicules de secours, aux véhicules du gestionnaire de la voirie, aux véhicules des forces de l'ordre.

Article 2 : En vue d'assurer la sécurité du chantier, la signalisation adéquate sera mise en place par la société FELDNER SARL, entreprise titulaire des travaux.

Article 3 : Le non-respect des dispositions du présent arrêté sera constaté et poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur. La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans ce même délai.

Article 4 : Monsieur le Maire de la Commune de MUSSIG est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Ampliation de cet arrêté sera adressé à :

- Madame la Sous-Préfète de Sélestat-Erstein
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de Sélestat
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Marckolsheim
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Sélestat
- La société en charge des travaux : FELDNER SARL (67730 CHATENOIS)

MUSSIG, le 25/09/2023

Le Maire,

Philippe WOTLING



Phase 6 fin novembre 2023
 FELDNER sous ATST, ouverture / séparation des les 3 T70 en sortie du poste CH BATTEUSE (dipôles 202 + 203 + 220)
 FELDNER sous ATST pose des CMCC sur les 3 T70 en sortie de poste (dipôles 202 + 203 + 220)
 FELDNER sous AC dépose des 3 T70 en sortie du poste CH BATTEUSE (dipôles 202 + 203 + 220)

4- Plan détaillé
 DC23/023644
 1/250 ème
 Remplacement du poste BATTEUSE
 Rue des Patourages - MUSSIG

 31 rue du Bonheur - 92127
 Tél : 01 46 09 20 00
 Fax : 01 46 09 20 01
 contact@berest.fr
 www.berest.fr

DESIGNATION	EXISTANT	PROJETE
Type	CH	PSS B
Puissance transfo	160 KVA	160 KVA
Tableau HTA	type ouvert	1i
Racc. HTA	2	2
Liaison transfo - tableau	1x240PH 1x240N	1x240PH 1x240N
Nbre départ BTA	3	3
Tableau BTA	TIPI 8 - 1800	CH
EP-telec-divers	Almôire EP accolée à la CH	

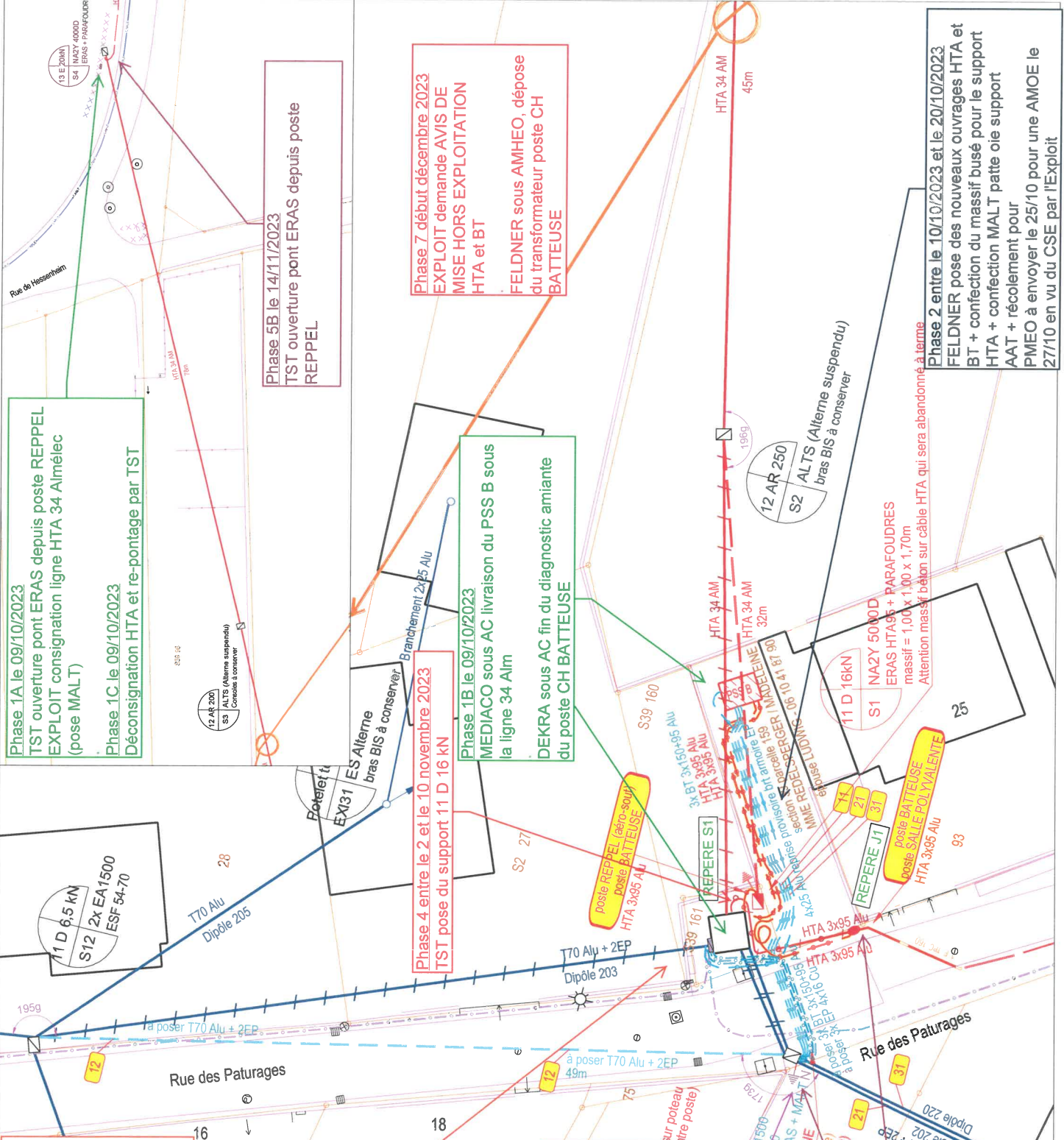
Commentaire: **Prise à vide = 410V**
 Inter HTA PSS B coté poste REPEL (vers aéro-sout)

Phase 3 début novembre 2023
 FELDNER sous ATST, réalisation des 4 Shunt T70 sur les câbles 12 + 11 + 21 + 23 avec respect du sens de rotation sur les nouveaux câbles BT150 et T70
 ==> attention envoi du courant en retour sur le nouveau PSS B (inter major TIPI ouvert)

12 D 12,5kN
 S13 4x EA1500
 Dépose de 2x EA1500
 Pose de 1x EA1500
 Confection de 3 ELIAS + MALT
 sur éclairage (port existant)

Phase 5A le 14/11/2023
 EXPLOIT pose GE sur support S13 reprise BT poste BATTEUSE
 + pose GE sur poste SALLE POLYVALENTE

Phase 5C le 14/11/2023
 TST sous AC reprise des conducteurs 34 Alm sur le nouveau support et confection ERAS HTA
 FELDNER sous AC confection de la jonction J3JUP repête J1



Phase 1A le 09/10/2023
 TST ouverture pont ERAS depuis poste REPEL EXPLOIT con signation ligne HTA 34 Almélec (pose MALT)
Phase 1C le 09/10/2023
 Déconsignation HTA et re-pontage par TST

Phase 5B le 14/11/2023
 TST ouverture pont ERAS depuis poste REPEL

Phase 7 début décembre 2023
 EXPLOIT demande AVIS DE MISE HORS EXPLOITATION HTA et BT
 FELDNER sous AMHEO, dépose du transformateur poste CH BATTEUSE

Phase 1B le 09/10/2023
 MEDIACO sous AC livraison du PSS B sous la ligne 34 Alm
 DEKRA sous AC fin du diagnostic amiante du poste CH BATTEUSE

Phase 4 entre le 2 et le 10 novembre 2023
 TST pose du support 11 D 16 kN

Phase 2 entre le 10/10/2023 et le 20/10/2023
 FELDNER pose des nouveaux ouvrages HTA et BT + confection du massif busé pour le support HTA + confection MALT patte oie support AAT + récolement pour PMEO à envoyer le 25/10 pour une AMOE le 27/10 en vu du CSE par l'Exploit

11 D 16kN
 S1
 NAZY 50N0D
 ERAS HTA95 + PARAFONDRES
 massif = 1,00 x 1,00 x 1,70m
 Attention massif béton sur câble HTA qui sera abandonné à terme

12 AR 250
 S2
 ALTS (Alterne suspendu)
 bras BIS à conserver

REPÈRE S1
 REPÈRE J1
 poste REPEL (aéro-sout)
 poste BATTEUSE
 HTA 3x95 AU
 poste SALLE POLYVALENTE
 HTA 3x95 AU

3x BT 3x150+95 AU
 HTA 3x95 AU
 HTA 3x95 AU

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

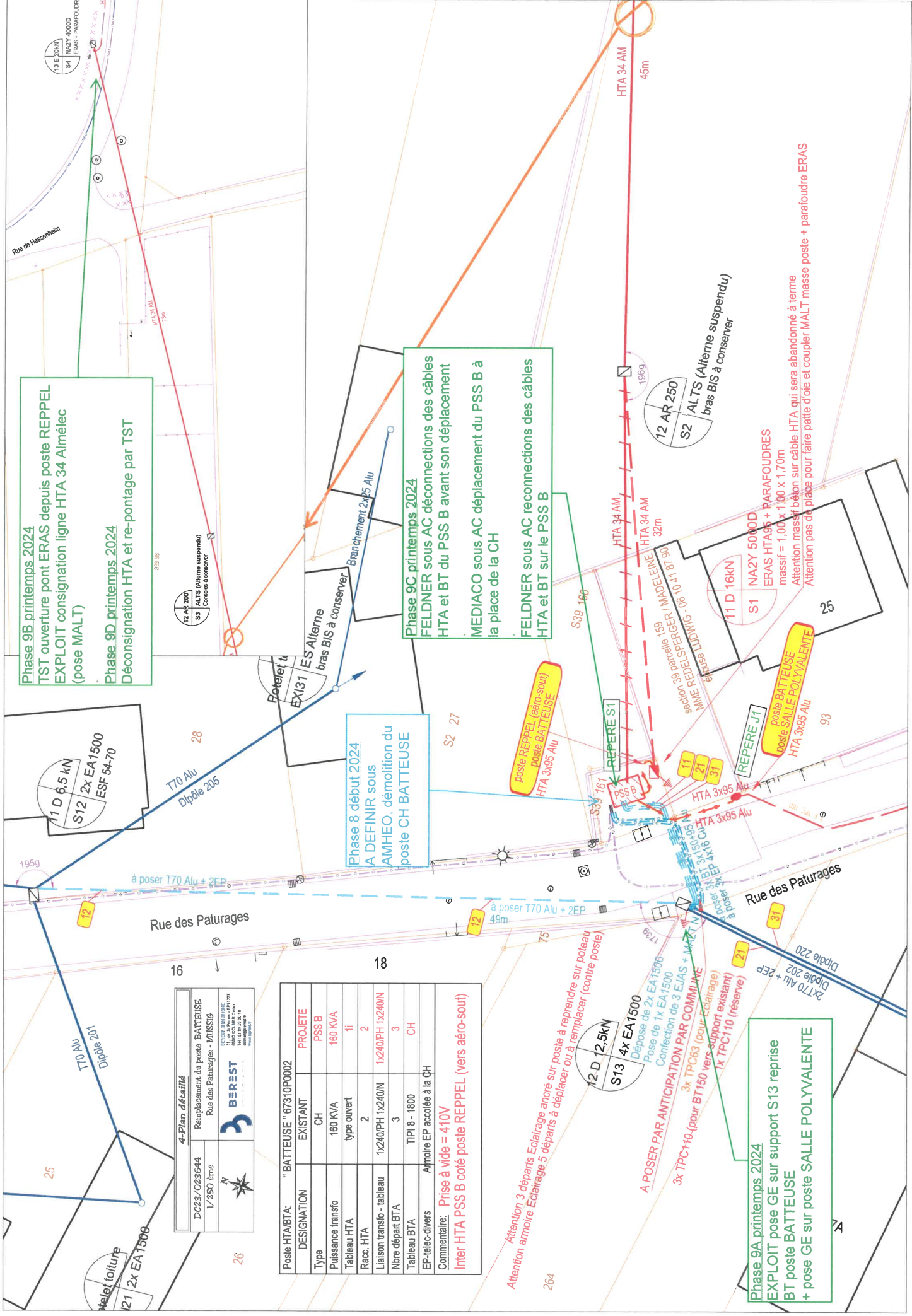
3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM

3x HTA 34 AM
 HTA 34 AM
 HTA 34 AM



Phase 9B printemps 2024
 TST ouverture pont ERAS depuis poste REPEL
 EXPLOIT consignation ligne HTA 34 Almélec
 (pose MALT)

Phase 9D printemps 2024
 Déconsignation HTA et re-ponnage par TST

Phase 9C printemps 2024
 FELDNER sous AC déconnexions des câbles
 HTA et BT du PSS B avant son déplacement

MEDIACO sous AC déplacement du PSS B à
 la place de la CH

FELDNER sous AC reconnections des câbles
 HTA et BT sur le PSS B

Phase 8 début 2024
 A DEFINIR sous
 AMHEO, démolition du
 poste CH BATTEUSE

Phase 9A printemps 2024
 EXPLOIT pose GE sur support S13 reprise
 BT poste BATTEUSE
 + pose GE sur poste SALLE POLYVALENTE

4-Plan détaillé
 Remplacement du poste BATTEUSE
 Rue des Patrages - MOUSSIG
 1/250ème

BEREST
 21, rue de Brene - BP 12127
 56100 BREST
 Tél : 02 98 33 33 00
 www.berest.fr

Poste HTA/BTA: " BATTEUSE " 67310P0002

DESIGNATION	EXISTANT	PROJETE
Type	CH	PSS B
Puissance transfo	180 KVA	180 KVA
Tableau HTA	type ouvert	1i
Racc. HTA	2	2
Liaison transfo - tableau	1x240/PH 1x240/N	1x240/PH 1x240/N
Nbre départ BTA	3	3
Tableau BTA	TUPI 8 - 1800	CH
EP-telec-divers	Armoire EP accolée à la CH	

Commentaire: **Prise à vide = 410V**
Inter HTA PSS B coté poste REPEL (vers aéro-sout)

Attention 3 départs Eclairage ancré sur poste à reprendre sur poteau
 armoire Eclairage 5 départs à déplacer ou à remplacer (contre poste)

A POSER PAR ANTICIPATION PAR COMMUNE
 3x TPC110 (pour Eclairage)
 3x TPC63 (pour BT150 vers support existant)
 1x TPC110 (réserve)

Attention massif béton sur câble HTA qui sera abandonné à terme
 Attention pas de plaque pour faire patte d'oeie et coupler MALT masse poste + parafoudre ERAS